

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

*L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à 17 heures 30 minutes, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de VIOLAY s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Mme CHAVEROT Véronique, Maire, Présidente du Conseil d'Administration et après convocations régulièrement faites à domicile.*

*Etaient présents :*

<i>M. SERRAILLE Michel</i>	<i>Mme ESCOFET Danièle</i>
<i>Mr POMMIER Philippe</i>	<i>Mme COLLON Colette</i>
<i>M. PALAIS Jean-Claude</i>	<i>Mme VIAL Simone</i>

*Absents excusés :*

<i>M. POIRON Jean-Pierre</i>
<i>M. JACQUEMOT Jean-Paul</i>

*Secrétaire de séance : Mme ESCOFET Danièle*

**OBJET : EHPAD– Réf : 2023.01.06  
Embauche d'un adjoint administratif en cdd à temps complet**

Madame la Présidente explique à l'assemblée qu'un poste d'adjoint administratif à temps complet sera vacant à compter du 01 avril 2021 suite au départ en retraite de l'agent titulaire et qu'il conviendrait de le pourvoir.

Vu la déclaration de vacance du poste enregistrée sous le n° V042230300969385 du 7 février 2023. ;

Suite à l'annonce publiée dans la bourse de l'emploi, le directeur de l'E.H.P.A.D n'a reçu aucune candidature satisfaisante.

Madame la Présidente propose en conséquence de pourvoir cet emploi par le biais d'un contrat à durée déterminée d'une durée de trois ans, à compter du 01 avril 2023.

L'agent recruté sera rémunéré au 10ème échelon du grade d'adjoint administratif soit à l'indice brut 419 indice majoré 372.

Elle invite l'assemblée à se prononcer sur cette question.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'embaucher un adjoint administratif sur un contrat à durée déterminée de trois ans, à compter du 01 avril 2023 aux conditions susnommées ;
- - DIT que les crédits correspondants seront inscrits chaque année au chapitre 012 du budget.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

VIOLAY, le 7 mars 2023

La secrétaire de séance  
Danièle ESCOFET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210220-20230307-20230106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

Affichage : 28/03/2023

La Présidente,  
Véronique CHAVEROT.

